# Numérotation des demandes et des demandes établissant une priorité – pratiques antérieures

Avertissement du Bureau international

L’enquête ci‑après fournit des exemples de numéros de demande et de numéros de demande établissant une priorité, attribués antérieurement par les offices de propriété industrielle, elle fournit aussi des informations supplémentaires sur les codes utilisés pour indiquer le type de droit de propriété industrielle, la position des différentes parties du numéro de demande et d’autres observations pertinentes. Cette enquête complète l’enquête intitulée "Numérotation des demandes et des demandes établissant une priorité – pratique actuelle”, publiée dans la [Partie 7.2.6](http://www.wipo.int/standards/fr/pdf/07-02-06.pdf) du Manuel de l’OMPI.

# NUMéROTATION DES DEMANDES ET DES DEMANDES éTABLISSANT UNE PRIORITé – PRATIQUES ANTéRIEURES

Document établi par le Secrétariat

| **Pays ou organisation** | **Exemple de numéro de demande** | **Présentation abrégée recommandée pour les numéros de demande établissant une priorité** | **Remarques** |
| --- | --- | --- | --- |
| **AU**  **AUSTRALIE** | 69179/91  10611/92  39945/89 | 69179/91  10611/92  39945/89 | Utilisée du 1er janvier 1989 au 5 juillet 2002 pour : brevets, demandes internationales déposées en vertu du PCT (phase internationale du PCT), demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale)  Utilisée du 1er janvier 1989 au 23 mai 2001 pour : demandes de brevet d’innovation/simple/de courte durée/petit brevet (innovations) | |
| * Description : dans les exemples ci‑dessus :  69179/91 – demande de brevet déposée directement auprès d’IP Australia en 1990 10611/92 – demande de brevet déposée directement auprès d’IP Australia en 1992 39945/89 – demande de petit brevet déposée directement auprès d’IP Australia en 1989 * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 6 et 7 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de cinq chiffres aux positions 1 à 5 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Une barre oblique sépare la partie principale du numéro de demande de l’année de dépôt.  Aucun code de type de droit de propriété industrielle n’était utilisé par IP Australia avant le passage au système de numérotation des demandes à 10 chiffres.  Note : la position des éléments du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (barre oblique). | | | |
| **AU**  **AUSTRALIE** | 1991PF1774  1993PL6640  1995PN0367  1999PP8031 | 1991PF1774  1993PL6640  1995PN0367  1999PP8031 | Utilisée du 1er janvier 1989 au 5 juillet 2002 pour : demandes de brevet provisoire (brevets provisoires) | |
| * Description : dans les exemples ci‑dessus :  1991PF1774 – demande de brevet provisoire déposée directement auprès d’IP Australia en 1991 1993PL6640 – demande de brevet provisoire déposée directement auprès d’IP Australia en 1993 1995PN0367 – demande de brevet provisoire déposée directement auprès d’IP Australia en 1995 1999PP8031 – demande de brevet provisoire déposée directement auprès d’IP Australia en 1999 * Code de type de droit de propriété industrielle : position 5   + Demandes de brevet provisoire (brevets provisoires) P * Indication de l’année : les quatre chiffres aux positions 1 à 4 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de quatre chiffres aux positions 7 à 10 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  La lettre à la position 6 est arbitraire et augmente au cours des décennies. | | | |
| **CN**  **CHINE** | 93100001.7 | 93100001.7 | Utilisée du 1er avril 1985 au 30 septembre 2003 pour : brevets, modèles d’utilité et certificats d’utilité, dessins et modèles industriels  Utilisée de janvier 1993 au 30 septembre 2003 pour : demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) | |
| * Description : dans l’exemple ci‑dessus : 93100001.7 – demande de brevet portant le numéro d’ordre 00001 et le chiffre de contrôle 7 déposée auprès du SIPO en 1993 * Code de type de droit de propriété industrielle : position 3   + Brevets 1   + Demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) 8 ou 9 (voir ci‑dessous)   + Modèles d’utilité et certificats d’utilité 2   + Demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) 8 ou 9 (voir ci‑dessous)   + Dessins et modèles industriels 3   Pour les demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale,  le code 9 a été utilisé du 1er avril 1994 au 31 décembre 1995 les codes 8 et 9 ont été utilisés de 1996 à 1997 le code 8 a été utilisé de 1998 à octobre 2003   * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de cinq chiffres aux positions 4 à 8 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : un chiffre de contrôle à la position 9, séparé par un point. L’algorithme utilisé pour calculer le chiffre de contrôle était fondé sur la norme ISO 7064:1983 (MOD11‑2).   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (point). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | Z 3 S 80015 VIII/21a1  S 71482  R 41613 / 21 Wz | Z 3 S 80015 VIII/21a1  S 71482  R 41613 / 21 Wz | Utilisée de 1877 à 1968 pour : brevets  Utilisée de 1891 à 1967 pour : modèles d’utilité et certificats d’utilité  Utilisée de 1894 à 1994 pour : marques | |
| * Description : position 1 : première lettre du nom du déposant   position 2 et suivantes : numérotation continue pour cette lettre (voir “Numéro d’ordre” ci‑dessous)  position 7 (avant ‘/’) : département des brevets (cette partie était présente pour les brevets après 1928)  position 8 (après ‘/’) : pour les brevets après 1928, classe selon la classification DPK allemande  pour les marques : classe des produits suivie de “Wz” (de l’allemand “Warenzeichen” = marque)   * Code de type de droit de propriété industrielle : uniquement pour les marques, aux positions 9 et 10   + Marques Wz * Indication de l’année : n.d. * Numéro d’ordre : longueur variable de 1 à 6 chiffres, commençant à la position 2. Il existe des cycles de numérotation distincts pour chaque lettre à la position 1. * Code pour usage interne :   La première lettre du nom du déposant est indiquée à la position 1.  Le département des brevets est indiqué en chiffres romains avant la barre oblique (‘/’) pour les demandes de brevet déposées après 1928. (Le département des brevets était probablement inconnu du public.)  La classe selon la classification allemande (DPK) ou la classe des produits était indiquée après la barre oblique. La classification DPK était accessible au public, de même que la classification pour les marques.   * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  Pour la présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande d’enregistrement de marque, les informations relatives au classement étaient omises et les espaces supprimés. Exemple : R41613.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (barre oblique, espace). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | P 18 00 001.6  P 44 45 678.6 | P 18 00 001.6  P 44 45 678.6 | Utilisée du 1er octobre 1968 au 31 décembre 1994 pour : brevets | |
| * Description : P YYNNNNN.C – “P” correspond au type de droit de propriété industrielle (brevet), YY à l’indication de l’année codée (voir “Indication de l’année” ci‑dessous), NNNNN au numéro d’ordre et C au numéro de contrôle. Dans l’exemple ci‑dessus : P 18 00 001.6 – demande de brevet déposée en 1968. * Code de type de droit de propriété industrielle : position 1   + Brevets P * Indication de l’année : les positions 2 et 3 fournissent des informations codées concernant l’année de dépôt selon le calendrier grégorien. Ce code est calculé en soustrayant 50 de l’année à deux chiffres. Par exemple, l’année 1968 est indiquée comme suit :  68‑50=18. * Numéro d’ordre : longueur fixe de cinq chiffres aux positions 4 à 8. La numérotation recommence chaque année. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : position 9, séparé par un point “.”, l’algorithme pour calculer le numéro de contrôle est inconnu.   Remarques complémentaires : La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (point, espace). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | 28 60 001.3  33 79 999.7  38 82 001.5  33 90 003.5 | 28 60 001.3  33 79 999.7  38 82 001.5  33 90 003.5 | Utilisée de 1978 à 1988 pour : demandes de brevet européen avec désignation de l’Allemagne  Utilisée de 1983 à 1994 pour : demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) | |
| * Description : YYTNNNN.C – YY correspond à l’indication de l’année codée (voir “Indication de l’année” ci‑dessous), T au type de droit de propriété industrielle, NNNN au numéro d’ordre et C au numéro de contrôle   Dans les exemples ci‑dessus :  28 60 001.3 – demande de brevet européen avec désignation de l’Allemagne déposée en 1978;  33 90 003.5 – demande PCT avec désignation de l’Allemagne entrant dans la phase nationale déposée en 1988.   * Code de type de droit de propriété industrielle : position 3   + Demandes de brevet européen avec désignation de l’Allemagne 6, 7 et 8   + Demandes internationales de brevet selon le PCT  (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) 9 * Indication de l’année : les positions 1‑2 fournissent des indications codées concernant l’année de dépôt selon le calendrier grégorien. Ce code est calculé en soustrayant 50 de l’année à deux chiffres. Par exemple, l’année 1968 est indiquée comme suit :  68‑50=18. * Numéro d’ordre : longueur fixe de quatre chiffres aux positions 4 à 7. Le numéro d’ordre suit une numérotation continue en fonction du type indiqué à la position 3. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : position 8, séparé par un point “.”, l’algorithme pour calculer le numéro de contrôle est inconnu.   Remarques complémentaires : La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (point, espace). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | MR 28 192 | MR 28 192 | Utilisée jusqu’au 30 juin 1988 pour : dessins et modèles industriels | |
| * Description : MRNNNNN – “MR” correspond au type de droit de propriété industrielle (dessins et modèles industriels, de l’allemand “Musterregister” = registre des dessins et modèles) et NNNNN au numéro d’ordre. * Code de type de droit de propriété industrielle : positions 1‑2   + Dessins et modèles industriels MR * Indication de l’année: n.d. * Numéro d’ordre : longueur variable jusqu’à cinq chiffres aux positions 3 à 7, numérotation continue. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires : On ne sait pas si la présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande était la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (espace). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | 1 95 01 234.8 1 94 75 010.8 1 96 80 001.3 5 00 12 345.4 6 02 12 345.3  G 68 00 001.6 92 12 345.7 2 97 12 345.9  T 87 50 002.7 2 95 75 001.4  M 88 03 034.2 4 98 12 345.6 4 99 09 150.7 4 00 50 001.9  3 95 12 345.3 3 07 99 200.4 | 1 95 01 234.8 1 94 75 010.8 1 96 80 001.3 5 00 12 345.4 6 02 12 345.3  G 68 00 001.6 92 12 345.7 2 97 12 345.9  T 87 50 002.7 2 95 75 001.4  M 88 03 034.2 4 98 12 345.6 4 99 09 150.7 4 00 50 001.9  3 95 12 345.3 3 07 99 200.4 | Utilisée de 1995 à 2003 pour : brevets, demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), CCP (certificats complémentaires de protection)  Utilisée de 1989 à 2003 pour : brevets européens délivrés avec désignation de l’Allemagne  Utilisée de 1968 à 2003 pour : modèles d’utilité et certificats d’utilité  Utilisée de 1987 à 2003 pour : schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés  Utilisée de 1995 à 2007 pour : marques, indications géographiques  Utilisée du 1er juillet 1988 à 2007 pour : brevets de dessins ou modèles, typographies | |
| * Description : T YY NNNNN.C – T correspond au type de droit de propriété industrielle, YY à l’indication de l’année, NNNNN au numéro d’ordre et C au chiffre de contrôle.   Dans les exemples ci‑dessus :  Brevets et analogue : 1 95 01 234.8 – demande de brevet déposée en 1995 1 94 75 010.8 – demande de CCP déposée en 1994 (il s’agit dans ce cas du numéro de demande, car le brevet de base porte un autre numéro) 1 96 80 001.3 – demande selon le PCT entrée dans la phase nationale  5 00 12345.4 – brevet européen délivré faisant l’objet d’une demande déposée en 2000 en allemand  6 02 12345.3 – brevet européen délivré faisant l’objet d’une demande déposée en 2002 en anglais  Modèles d’utilité : G 68 00001.6 – modèle d’utilité datant de 1968 92 12345.7 – modèle d’utilité datant de 1992 2 97 12345.9 – modèle d’utilité datant de 1997  Topographies : T 87 50 002.7 – topographie datant de 1987 (jusqu’en 1994) 2 95 75001.4 – topographie datant de 1995 (après 1994)  Marques et indications géographiques :  3 95 12345.3 – demande d’enregistrement de marque datant de 1995  3 07 99200.4 – indication géographique datant de 2007  Dessins et modèles et typographies :  M 88 03034.2 – demande d’enregistrement de dessin ou modèle datant de 1988 (jusqu’au 30 juin 1998)  4 98 12345.6 – dessin ou modèle datant de 1998 (après le 30 juin 1998)  4 99 09 150.7 – dessin ou modèle datant de 1999 (après le 30 juin 1998)  4 00 50 001.9 – typographie datant de 2000   * Code de type de droit de propriété industrielle : position 1 (voir également “Numéro d’ordre” ci‑dessous)   + Brevets 1   + Demandes internationales de brevet selon le PCT  (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) 1   + CCP (certificats complémentaires de protection) 1   + Brevets européens délivrés avec désignation de l’Allemagne en allemand 5   + Brevets européens délivrés avec désignation de l’Allemagne en anglais  ou en français 6   + Modèles d’utilité et certificats d’utilité G (souvent omis) ou   2 (1995 – 2003)   * + Schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés T (1987 – 1994) ou   2 (1995 à 2003)   * + Marques 3   + Indications géographiques 3   + Brevets de dessins ou modèles M (jusqu’au 30 juin 1998) ou 4   + Typographies 4 * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 2 et 3 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de cinq chiffres aux positions 4 à 8   Le numéro d’ordre suit une numérotation continue en fonction du type (position 1). Pour les demandes d’enregistrement de modèles d’utilité déposées avant 1995, la numérotation recommence chaque année. Après 1994, la numérotation est continue dans une série donnée. Pour les demandes d’enregistrement de topographies déposées jusqu’en 1994, la numérotation recommence chaque année à partir de 50000.  Pour le code de droit de propriété industrielle “1”, les séries de numéros suivantes étaient utilisées dans le numéro d’ordre : 00001‑74999 : demandes nationales de brevet  75001‑79999 : CCP (de 1995 à 2001) 99001‑99999 : CCP (de 2001 à 2003)  Pour le code de droit de propriété industrielle “2”, (demandes d’enregistrement de modèles d’utilité ou de topographies déposées après 1994), les séries de numéros suivantes étaient utilisées dans le numéro d’ordre :  00001‑74999 = modèles d’utilité  75001‑79999 = topographies  80001‑99999 = modèles d’utilité dont l’enregistrement est demandé sur la base d’une demande selon le PCT entrée dans la phase nationale  Pour le code de droit de propriété industrielle “3”, la série de numéros suivante était utilisée dans le numéro d’ordre :  99000‑99999 = indications géographiques  Pour le code de droit de propriété industrielle “4”, la série de numéros suivante était utilisée dans le numéro d’ordre :  50000‑99999 = typographies (entre 1998 et la fin de 2004)   * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : position 9, séparé par un point “.”   Algorithme présumé : algorithme modulo 8 : chaque chiffre du numéro de base, de droit à gauche, est multiplié par 2, 3, 4, 5 etc., respectivement. Le produit des multiplications est additionné, puis divisé par 8. Le reste de la division, soustrait à 8, donne le chiffre de contrôle.  Remarques complémentaires : La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (point, espace). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | WP 22 f7 / 9269  AP A01D / 260 426 1 | WP 22 f7 / 9269  AP A01D / 260 426 1 | Utilisée de 1949 à 1990 dans l’ex‑République démocratique allemande (RDA)  pour : brevets | |
| * Description : les positions 1 et 2 indiquent les sous‑types de brevets (voir ci‑dessous). Les positions 3 à 6 correspondent à des informations relatives à la classe. Les positions 7 et suivantes (après la barre oblique ‘/’) indiquent un numéro d’ordre consécutif.   Entre 1949 et 1951, des chiffres supplémentaires ont été ajoutés aux positions 3 et 4 et les informations relatives à la classe figuraient uniquement aux positions 5 et 6, comme dans l’exemple suivant : WP 22 f7 / 9269.  Après 1951, le tout dernier chiffre correspondait au chiffre de contrôle (comme dans l’exemple “AP A01D / 260 426 1” ci‑dessus).   * Code de type de droit de propriété industrielle : positions 1 et 2   + Brevet exclusif AP   (de l’allemand “Ausschließungspatent”)   * + Brevet économique WP   (de l’allemand “Wirtschaftspatent”)  Les brevets exclusifs sont semblables à un brevet au sens premier du terme. Les brevets économiques étaient destinés aux inventions des entreprises nationales ou des organismes publics. Ces brevets économiques pouvaient être utilisés par toutes les entreprises socialistes.   * Indication de l’année : n.d. * Numéro d’ordre : longueur variable à partir de la position 7, numérotation continue * Code pour usage interne : les informations relatives à la classe étaient indiquées aux positions 5 et 6 ou, après 1951, aux positions 3 à 6, comme par exemple la classe de la CIB. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : Après 1951, dernier chiffre du numéro de demande (pas de séparateurs utilisés); l’algorithme utilisé pour calculer le numéro de contrôle est inconnu.   Remarques complémentaires : Une barre oblique séparait les informations relatives à la classe du numéro d’ordre.  On ne sait pas si la présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande était la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (barre oblique, espace). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | 19712  GM 19712  GM 2a/28849  W12345  H17 | 19712  GM 19712  GM 2a/28849  W12345  H17 | Utilisée de 1949 à 1963 dans l’ex‑République démocratique allemande (RDA)  pour : modèles d’utilité et certificats d’utilité  Utilisée de 1949 à 1990 dans l’ex‑République démocratique allemande (RDA)  pour : marques  Utilisée de 1985 à 1990 dans l’ex‑République démocratique allemande (RDA)  pour : indications géographiques | |
| * Description : numérotation continue, pouvant être précédée d’une indication du type de droit de propriété industrielle et, dans certains cas, d’informations relatives à la classe (voir ci‑dessous). Le numéro complet pouvait également être précédé des lettres DDR (abréviation allemande de République démocratique allemande). * Code de type de droit de propriété industrielle : positions 1 et 2 (ou après l’abréviation DDR)   + Modèles d’utilité et certificats d’utilité GM   (de l’allemand “Gebrauchsmuster”)   * + Marques W   (de l’allemand “Warenzeichen”)   * + Indications géographiques H   (de l’allemand “Herkunftsangabe”)   * Indication de l’année : n.d. * Numéro d’ordre : longueur variable, numérotation continue, dernière partie du numéro * Code pour usage interne : pour les modèles d’utilité, les informations relatives à la classe pouvaient être situées entre GM et le numéro d’ordre; ces informations étaient séparées du numéro d’ordre par une barre oblique “/”. Exemple : “2a” dans “GM 2a/28849”. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  On ne sait pas si la présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande était la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (barre oblique, espace). | | | |
| **DE**  **ALLEMAGNE** | Gs.5497  U7124  MP7121 | Gs.5497  U7124  MP7121 | Utilisée de 1952 à 1990 dans l’ex‑République démocratique allemande (RDA)  pour : dessins et modèles industriels  Utilisée de 1973 à 1990 dans l’ex‑République démocratique allemande (RDA)  pour : certificats d’origine, brevets de dessins ou modèles | |
| * Description : dans les exemples ci‑dessus :  Gs.5497 – dessin ou modèle industriel portant le numéro d’ordre 5497   U7124 – certificat d’origine portant le numéro d’ordre 7124  MP7121 – brevet de dessin ou modèle portant le numéro d’ordre 7121   * Code de type de droit de propriété industrielle : position 1 (ou positions 1 et 2)   + Dessins et modèles industriels Gs   + Certificats d’origine U   + Brevets de dessins ou modèles MP * Indication de l’année : n.d. * Numéro d’ordre : longueur fixe de quatre chiffres après le préfixe (positions 3 à 6 ou 2 à 5), numérotation continue, dernière partie du numéro. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  On ne sait pas si la présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande était la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **EE**  **ESTONIE** | 9800001 | 9800010 | Utilisée du 23 mai 1994 au 31 décembre 1998 pour : brevets, demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) | |
| * Description : dans l’exemple ci‑dessus : 9800010 – demande de brevet déposée en 1998 portant le numéro d’ordre 10 * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de cinq chiffres aux positions 3 à 7 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **EE**  **ESTONIE** | U9800001 | U9800001 | Utilisée du 23 mai 1994 au 31 décembre 1998 pour : modèles d’utilité et certificats d’utilité, demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) | |
| * Description : dans l’exemple ci‑dessus : U9800001 – demande de modèle d’utilité déposée en 1998 portant le numéro d’ordre 1 * Code de type de droit de propriété industrielle : position 1   + Modèles d’utilité et certificats d’utilité U   + Demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) U * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 2 et 3 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de cinq chiffres aux positions 4 à 8 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **EE**  **ESTONIE** | 9900001 | 9900001 | Utilisée du 1er octobre 1992 au 31 décembre 1999 pour : marques | |
| * Description : dans l’exemple ci‑dessus : 9900001 – demande d’enregistrement de marque déposée en 1999 portant le numéro d’ordre 1 * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de cinq chiffres aux positions 3 à 7 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **JP**  **JAPON** | 特願平11–123456 | 特願平11–123456 | Utilisée jusqu’à la fin de 1999 pour : brevets, brevets de dessins ou modèles, modèles d’utilité et certificats d’utilité, marques | |
| * Description : 特願平 YY–ZZZZZZ – les deux premiers caractères kanji correspondent au type de droit de propriété industrielle, le troisième caractère kanji au nom de l’ère du Japon, YY à l’année de dépôt selon le calendrier japonais et ZZZZZZ au numéro d’ordre * Code de type de droit de propriété industrielle : positions 1 et 2 (caractères kanji)   + Brevets 特願   + Brevets de dessins ou modèles 意願   + Modèles d’utilité et certificats d’utilité 実願   + Marques 商願 * Indication de l’année : Positions 3 à 5 Un caractère kanji à la position 3 indique le nom de l’ère du Japon et les deux chiffres suivants (aux positions 4 et 5) l’année de dépôt selon le calendrier japonais. * Numéro d’ordre : longueur fixe de six chiffres aux positions 6 à 11 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires : Un tiret est utilisé comme séparateur entre l’indication de l’année et le numéro d’ordre.  Pour la présentation déchiffrable par ordinateur, 10 chiffres étaient utilisés : YYYYZZZZZZ – YYYY correspond à l’indication de l’année selon le calendrier grégorien et ZZZZZZ au numéro d’ordre.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (tiret). | | | |
| **KR**  **RÉPUBLIQUE DE CORÉE** | 특허 95–012345  ou  특 1995–012345  특허 95–701234  ou  특 1995–701234  실용 95–012345  ou  실 1995–012345  실용 95–701234  ou  실 1995–701234 | 95–012345  95–701234  95–012345 U  95–701234 U | Utilisée jusqu’à la fin de 1998 pour : brevets, demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), modèles d’utilité et certificats d’utilité, demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) | |
| * Description : dans les exemples ci‑dessus : 특허 95–012345 – demande de brevet déposée en 1995 portant le numéro d’ordre 012345 * Code de type de droit de propriété industrielle : positions 1 et 2 (caractères coréens)   + Brevets 특허   + Demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) 특허   + Modèles d’utilité et certificats d’utilité 실용 ou U   + Demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT  (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale) 실용 ou U * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 3 et 4 (ou les quatre chiffres aux positions 2 et 3) indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de six chiffres aux positions 6 à 11 (ou 5 à 10) après le tiret. Système de numérotation annuelle. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  Les numéros de série des demandes internationales de brevet ou de modèle d’utilité commencent par le chiffre “7” (après le tiret, position 6 ou 5)  La lettre de code “U” était utilisée pour les numéros de demande établissant une priorité concernant les modèles d’utilité.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (tiret). | | | |
| **KR**  **RÉPUBLIQUE DE CORÉE** | 상표 95–012345  ou  상 1995–012345  의장 95–012345  ou  의 1995–012345 | 95–012345 | Utilisée jusqu’à la fin de 1998 pour : marques, dessins et modèles industriels | |
| * Description : dans l’exemple ci‑dessus : 상표 95–012345 – demande d’enregistrement de marque déposée en 1995 portant le numéro d’ordre 012345 * Code de type de droit de propriété industrielle : positions 1 et 2 (caractères coréens)   + Marques 상표   + Dessins et modèles industriels 의장 * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de six chiffres aux positions 3 à 8 après le tiret. Système de numérotation annuelle. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (tiret). | | | |
| **KR**  **RÉPUBLIQUE DE CORÉE** | 95–0012 | 95–0012 | Utilisée jusqu’à la fin de 1998 pour : schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés | |
| * Description : dans l’exemple ci‑dessus : 95–0012 – demande déposée en 1995 portant le numéro d’ordre 0012 * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de quatre chiffres aux positions 3 à 6 après le tiret. Système de numérotation annuelle. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (tiret). | | | |

| **Pays ou organisation** | **Exemple de numéro de demande** | **Présentation abrégée recommandée pour les numéros de demande établissant une priorité** | **Remarques** |
| --- | --- | --- | --- |
| **LT**  **LITUANIE** | IP 0001  ZP 00001  PP 001 | IP 0001  ZP 00001  PP 001 | Utilisée du 1er juillet 1991 au 31 décembre 1994 pour : brevets, marques, dessins et modèles industriels | |
| * Description : * Code de type de droit de propriété industrielle : positions 1 et 2   + Brevets IP ou RP (voir ci‑dessous)   + Marques ZP ou RL (voir ci‑dessous)   + Dessins et modèles industriels PP ou RP (voir ci‑dessous) * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : séries continues. Longueur variable  jusqu’à quatre chiffres (pour les brevets) jusqu’à cinq chiffres (pour les marques) jusqu’à trois chiffres (pour les dessins et modèles industriels). * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires : Les codes RP et RL étaient utilisés pour les enregistrements dans l’ex‑Union soviétique.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (espace). | | | |
| **LT**  **LITUANIE** | 95‑001  95‑0001  95‑001 | 95‑001  95‑0001  95‑001 | Utilisée du 1er janvier 1995 au 21 décembre 1999 pour : brevets, marques, dessins et modèles industriels | |
| * Description : * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : séries annuelles. Longueur fixe de  trois chiffres aux positions 3 à 5 (pour les brevets et les dessins et modèles industriels); quatre chiffres aux positions 3 à 6 (pour les marques). * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (tiret). | | | |

| **Pays ou organisation** | **Exemple de numéro de demande** | **Présentation abrégée recommandée pour les numéros de demande établissant une priorité** | **Remarques** |
| --- | --- | --- | --- |
| **RU**  **FÉDÉRATION DE RUSSIE** | 94000180 | RU93043072 | Utilisée du 1er janvier 1992 au 31 janvier 1994 pour : brevets, demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), brevets de dessins ou modèles, modèles d’utilité et certificats d’utilité, marques | |
| * Description : YYNNNNNN – YY correspond à l’indication de l’année et NNNNNN au numéro d’ordre   RUYYNNNNNN – RU correspond au code national, YY à l’indication de l’année et NNNNNN au numéro d’ordre   * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de six chiffres aux positions 3 à 8. Les six positions doivent être occupées en utilisant, le cas échéant, des zéros. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  Le service de l’examinateur est précisé dans les publications des brevets correspondants (dans le champ “numéro de demande”); il est placé après le numéro de demande et séparé de ce dernier par une barre oblique (/). Ces informations supplémentaires ne font pas partie du numéro de demande, mais suivent ce dernier dans ces publications et sont accessibles au public.  Le service de l’examinateur n’est pas indiqué dans la présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande. Sinon, la présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **RU**  **FÉDÉRATION DE RUSSIE** | 930044 | Pour ce type de droit de propriété industrielle, les notions de “priorité” et de “demande établissant une priorité” ne sont pas fournies | Utilisée du 1er janvier 1992 au 31 décembre 1999 pour : schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés, bases de données de programmes d’ordinateur | |
| * Description : YYNNNN – YY correspond à l’indication de l’année et NNNN au numéro d’ordre * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur fixe de quatre chiffres aux positions 3 à 6. Système de numérotation annuelle (la numérotation commençait à “0001” chaque année). * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **SA**  **ARABIE SAOUDITE** | 08290767 | 08290767 | Utilisée du 26 juillet 1989 au 29 novembre 2008 pour : brevets | |
| * Description : SA GGHH YYYY – SA correspond au code national, GG à l’année de dépôt (selon le calendrier grégorien), HH à l’année de dépôt (selon le calendrier hégirien) et YYYY au numéro d’ordre. * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien,   les deux chiffres aux positions 3 et 4 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier hégirien.   * Numéro d’ordre : longueur fixe de 4 chiffres aux positions 5 à 8 * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **SK**  **SLOVAQUIE** | O‑57125‑90  V‑25142/92  PVZ 25142/92 | O‑57125‑90  PVZ 25142/92 | Utilisée jusqu’au 31 décembre 1992 pour : marques, dessins et modèles industriels | |
| * Description : dans les exemples ci‑dessus :  O‑57125‑90 – demande d’enregistrement de marque déposée en 1990 V‑25142/92 et PVZ 25142/92 – demandes d’enregistrement de dessins ou modèles industriels déposées en 1992 * Code de type de droit de propriété industrielle : position 1 (ou positions 1 à 3)   + Marques O   (du slovaque “Ochranná známka”)   * + Dessins et modèles industriels PVZ ou V   (du slovaque “Priemyselný vzor”)   * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 7 et 8 (ou 9 et 10) indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien * Numéro d’ordre : longueur variable aux positions 2 à 6 ou 4 à 8 (entre le code de type de droit de propriété industrielle et l’indication de l’année). Le numéro d’ordre était attribué par ordre croissant, selon une numérotation continue. * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires : Le code de type de droit de propriété industrielle et le numéro d’ordre sont séparés par un tiret (ou un espace) et le numéro d’ordre et l’indication de l’année sont séparés par un tiret ou une barre oblique.  Note : la position des parties du numéro de demande est déterminée en faisant abstraction des séparateurs utilisés (tiret, barre oblique). | | | |
| **SU**  **UNION SOVIÉTIQUE** | 64421  21189 | Pour ce type de droit de propriété industrielle, les notions de “priorité” et de “demande établissant une priorité” ne sont pas fournies | Utilisée du 1er janvier 1965 au 31 décembre 1991 pour : brevets de dessins ou modèles, demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), certificats de dessin ou modèle industriel | |
| * Description : dans les exemples ci‑dessus : 21189 – demande de brevet de dessin ou modèle portant le numéro d’ordre 21189 * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : n.d. * Numéro d’ordre : longueur variable, numérotation continue, dernière partie du numéro * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **SU**  **UNION SOVIÉTIQUE** | 182 | Pour ce type de droit de propriété industrielle, les notions de “priorité” et de “demande établissant une priorité” ne sont pas fournies | Utilisée du 1er janvier 1990 au 31 décembre 1991 pour : schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés, bases de données de programmes d’ordinateur | |
| * Description : NNN correspond au numéro d’ordre * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : n.d. * Numéro d’ordre : longueur variable, numérotation continue * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **SU**  **UNION SOVIÉTIQUE** | 4916608 | SU2765960 | Utilisée de 1924 au 31 décembre 1992 pour : brevets, demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), marques, certificat d’auteur d’invention, certificats d’auteur d’invention additionnels | |
| * Description : pour les numéros de demande : N…N – séries de numérotation continues. Pour les numéros de demande établissant une priorité : SUN...N – SU correspond au code national et N…N au numéro d’ordre. * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : n.d. * Numéro d’ordre : longueur variable, séries de numérotation continues * Code pour usage interne : n.d. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  Le numéro de demande sur les documents de brevet publiés était suivi d’une barre oblique et d’informations à usage interne (généralement le nom du service chargé de l’examen). Ces informations ne font pas partie du numéro de demande.  Le service de l’examinateur n’était pas indiqué dans la présentation déchiffrable par ordinateur du brevet.  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **UA**  **Ukraine** | 94105979  96103829  97052271  98010008  99020675 | 94105979  96103829  97052271  98010008  99020675 | Utilisée du 1er juillet 1994 au 31 décembre 1999 pour : brevets, demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), modèles d’utilité et certificats d’utilité, demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), marques, dessins et modèles industriels | |
| * Description : YYMMNNNN – YY correspond aux deux derniers chiffres de l’année de dépôt, MM au mois de dépôt et NNNN au numéro d’ordre * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les deux chiffres aux positions 1 et 2 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien, les deux chiffres aux positions 3 et 4 indiquent le mois * Numéro d’ordre : longueur fixe de quatre chiffres aux positions 5 à 8 * Code pour usage interne : code à une lettre placé après le numéro de demande et séparé par une barre oblique. Exemple : 96103829/M – demande internationale de brevet déposée en 1996 selon le PCT (entrée dans la phase nationale) portant le numéro d’ordre 3829. Ce code n’était pas accessible au public. * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |
| **UA**  **Ukraine** | 2000031611  2001128827  2002043110  2003098487  20041211014 | 2000031611  2001128827  2002043110  2003098487  20041211014 | Utilisée du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2004 pour : brevets, demandes internationales de brevet selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), modèles d’utilité et certificats d’utilité, demandes internationales de modèle d’utilité selon le PCT (demandes selon le PCT entrées dans la phase nationale), marques, dessins et modèles industriels, schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés, appellations d’origine qualifiées | |
| * Description : YYYYMMNNNN – YYYY correspond à l’année de dépôt, MM au mois de dépôt et NNNN au numéro d’ordre * Code de type de droit de propriété industrielle : n.d. * Indication de l’année : les quatre chiffres aux positions 1 à 4 indiquent l’année de dépôt selon le calendrier grégorien, les deux chiffres aux positions 3 et 4 indiquent le mois * Numéro d’ordre : longueur variable de quatre ou cinq chiffres aux positions 7 à 10 (ou 7 à 11) * Code pour usage interne : code à une lettre placé après le numéro de demande et séparé par une barre oblique. Exemple :   2000031611/M – demande internationale de brevet déposée en 2000 selon le PCT (entrée dans la phase nationale) portant le numéro d’ordre 1611,  2004081195/I – demande internationale de brevet portant le numéro d’ordre 1195 déposée en 2004 par un non‑résident.  Ce code n’était pas accessible au public.   * Numéro de contrôle (chiffre de contrôle) : n.d.   Remarques complémentaires :  La présentation déchiffrable par ordinateur des numéros de demande est la même que la présentation imprimée décrite ci‑dessus. | | | |

[Fin du document]

[Fin de l’annexe et du document]